



mémoire et solidarité

SERVICE DEPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

LA SOLIDARITÉ DES ARMÉES ET LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

(NOTE N° 4)

Le commissaire principal Alexandre Coyo, commandant le Groupement de Soutien de la Base de Défense de Pau, m'a fait part de sa disponibilité pour mobiliser, en tant que de besoin, des jeunes personnels qui accepteraient, bien volontiers, de se mettre au service d'anciens combattants, de veuves et de victimes de guerre pour lesquels l'impératif de protéger leur santé par un isolement rigoureux accroîtrait leur isolement et compromettrait leurs capacités à effectuer des achats de première nécessité, ou de se déplacer jusqu'à une pharmacie par exemple.

Des communes ont mis en place des services particuliers aux personnes isolées ou handicapées.

La proposition du commandant du GSBdD permet d'étendre et d'accroître les possibilités d'intervention, toujours en respectant les consignes de prévention.

Compte tenu de leur très bonne connaissance du terrain, les présidents des sections et des comités des associations départementales, mais aussi les membres des associations départementales sans maillage local, sont en mesure de vérifier si des anciens combattants, veuves, orphelins et victimes de guerre de leur connaissance auraient besoin d'être aidés.

Les correspondants locaux sont un relais indispensable pour conserver, malgré tout, une mobilisation des associations durant cette période difficile. Il ne s'agit absolument pas de se rendre chez les adhérents mais seulement de contacter par téléphone ceux en situation connue (ou à vérifier) d'isolement ou de handicap, puis de faire remonter les demandes, ou simplement des inquiétudes, par mail ou par téléphone à :

dir.sd64@onacvg.fr / 06 63 84 28 38 (directeur)

ass.sd64@onacvg.fr / 06 66 37 10 90 (Mme Abbadie, assistante de service social)

sol.sd64@onacvg.fr (Mme Rapebach : invalidité, suivi des blessés OPEX et des victimes du terrorisme, aides aux reconversions professionnelles des OPEX, emplois réservés notamment)

Chaque signalement, même laissé sur les répondeurs en cas d'indisponibilité, sera traité rapidement, dans une forme appropriée en fonction de l'expertise que réalisera l'assistante sociale et en considération des difficultés à régler (isolement, problèmes financiers, etc.).

Merci à tous pour votre mobilisation, particulièrement à tous ceux, nombreux, qui se sont déjà mis en rapport avec des adhérents de leur association.

Pau, le 2 avril 2020

Le directeur du SD ONACVG des Pyrénées-Atlantiques

Jean-François VERGEZ
Zançois VERGEZ